



Collectivités et monnaies locales

le compte est bon !

> Suite de la première page

Leçons d'histoire ?

Les monnaies locales ne sont pourtant pas si récentes et quelques expériences pionnières leur donnent de l'épaisseur historique. En 1932, la commune de Wörgl en Autriche met en place sa propre monnaie. En France, l'expérience de Lignières-en-Berry, dans le Cher, s'en inspire en 1956. Dans les deux cas, c'est la situation économique catastrophique qui mène les maires de ces communes à créer leur monnaie. Dans les deux cas, c'est l'État, qui voit d'un œil méfiant ce genre d'initiatives, qui y met brutalement fin. Leçons d'histoire pour aujourd'hui ? Sans anticiper sur ce qui se passera demain, il n'est sans doute pas anodin de constater que la floraison des monnaies locales est concomitante de la dégradation de la situation économique. La crise, manifestement, est un aiguillon à la prise de conscience.

Des SEL aux MLC

En France, les modes alternatifs d'échanges se développent à partir de 1994 avec les SEL (systèmes d'échanges locaux), héritiers des LETS anglo-saxons (*Local Exchange Trading System* – système local d'échanges commerciaux) nés en 1983 au Canada. On échange des services ou des biens avec une monnaie virtuelle qui se traduit par des soldes positifs ou négatifs sur les comptes des sélistes. Pas de billet, pas de convertibilité, et une préférence pour une fixation de la valeur sur la base du temps (1 heure de jardinage = 1 heure de compabilité). Les monnaies locales complémentaires (MLC) font le choix de la convertibilité avec l'euro : je change des euros contre des Sols, Abeilles, Galleco, etc... où chaque unité de ces nouvelles monnaies vaut 1 euro.

Les collectivités s'emparent de l'outil

Cette évolution qui va du SEL au SOL (monnaie mise en œuvre à partir de 2007, voir encadré) est parallèle à celle qui a conduit à un élargissement des acteurs des monnaies locales. Fait majeur des dernières années, des collectivités locales saisissent cet outil dans le cadre de leur politique de soutien à l'ESS. C'est clairement le cas en Ile-et-Vilaine ou à Toulouse, où ce sont le département ou la ville qui sont à l'origine de la création, là du Galleco, ici du Sol Violette. À



échelle encore plus locale, le "radis" s'enracine depuis juillet à Ungersheim, commune alsacienne de 2000 habitants. À Boulogne-sur-Mer l'initiateur est aujourd'hui ministre (il s'agit de Francis Cuvillier, ministre chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche). Un ministre qui crée une monnaie locale chez lui... Est-ce bien sérieux ? On ne peut

plus ! Et c'est la preuve que les monnaies complémentaires sont désormais sorties du cercle restreint des militants de la première heure dont le positionnement vis-à-vis de l'institution, et même simplement des collectivités de leurs territoires, était plutôt méfiant pour ne pas dire hostile.

Une logique de progression

Les prestataires qui rentrent dans le circuit du Galleco ou du Sol Violette ne sont pas n'importe lesquels. Ils doivent répondre à certaines règles quant à leur approvisionnement (on favorise les circuits courts), leur impact écologique, leur politique sociale ou leur prise en compte des publics. De fait, pour le Sol Violette une charte en 25 points permet d'agrèer les prestataires. Pensé dans une logique de progrès, l'agrément est octroyé à partir de neuf points pour une durée d'un an si le prestataire a entre 9 et 14 points, de deux ans au-delà, avec un effort d'accompagnement particulier pour celles qui sont en-dessous de la barre des 14 points.

Le SOL, c'est quoi ?

L'association SOL est née dans les années 2000, sous l'impulsion de Patrick Viverat et avec le soutien de Cheque Déjeuner, de la Macif et du Crédit Coopératif. Elle a initié les premières expérimentations de monnaies SOL dans les années 2007-2008 dans quelques territoires pilotes. Aujourd'hui, l'association SOL et la coopérative Ecosol accompagnent, y compris techniquement, des territoires intéressés par les monnaies citoyennes.

En savoir plus : www.limouvementlocal.info



« Couverture souriante »

Les collectivités engagées dans de tels projets misent sur la triple qualité des monnaies locales : elles sont dédiées à des achats locaux – et ne vont donc pas irriguer une économie délocalisée – ; elles circulent plus vite que l'euro – elles ne sont pas thésaurisables – ; elles favorisent une consommation responsable. Autre atout : les euros, déposés en banque pour se procurer des unités en monnaie locale, constituent une caisse de réserve qui génère des intérêts, l'idée étant à terme d'investir ceux-ci dans des projets locaux. Une démarche qui, pour reprendre une jolie formule de Marie Fare, « peut constituer la couverture souriante de logiques protectionnistes généralement honnies. »

Ces expérimentations ne sont-elles qu'un feu de paille face aux sombres menaces de la crise économique ? Certainement pas ! s'insurge tranquillement le socio-économiste Bruno Théret, directeur de recherche au CNRS et spécialiste des questions monétaires. Elles représentent une tendance lourde liée au processus de mondialisation : « Les contraintes dues à l'élaboration de politiques monétaires décidées depuis un point central et en vertu d'une logique unique, débouchent sur des inégalités de développement et créent des pénuries monétaires localisées. On l'a vu dans certains pays du Sud de l'Europe avec la monnaie unique européenne. Les monnaies locales sont alors des réponses à ce genre de problème. C'est un phénomène structurel qui, compte-tenu de la situation actuelle, devrait aller en s'accroissant. »



Démocratiser

Le succès rapide des MLC semble dans un premier temps confirmer cet espoir. 300 usagers, 85 entreprises et plus de 8 000 Gallecos au bout d'une semaine de lancement ; 5 à 10 nouveaux prestataires agréés chaque mois au Bou'Sol de Boulogne-sur-Mer ; 750 solistes à Toulouse 6 mois après le lancement du Sol Violette... Pourtant, l'enjeu est d'aller beaucoup plus loin, car, dans un premier temps, ce sont les militants de l'ESS et les citoyens conscientisés qui s'engagent. Marie Fare note que l'élargissement du public n'est pas gagné : « Il faut réussir à montrer l'utilité d'une autre monnaie, ce qui ne va pas de soi pour un public moins engagé politiquement. Et puis, utiliser une monnaie locale peut paraître un peu compliqué : il faut toujours prévoir, convertir ses billets à l'avance, repérer les magasins qui les acceptent... »

Cet apprentissage prend du temps et il doit dépasser les routines et les habitudes individuelles, ce qui nécessite des actions de sensibilisation et de mobilisation autour du projet. » Pour cela, les monnaies locales doivent réussir leur mue et passer d'outils innovants portés par des mordus de l'ESS et du



Hervé Hénon

Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais

Le Bou'Sol : un signe tangible de solidarité

Qu'attendez-vous de la monnaie locale du Boulonnais ? Depuis le lancement de la monnaie sur la Communauté d'Agglomération, en mai 2013, je rencontre des personnes qui me disent : « Mais ça ne sert à rien, on a déjà des euros, pourquoi les changer pour des Bou'Sol ? » Vu comme un simple moyen de paiement, le Bou'Sol n'a effectivement pas d'intérêt particulier. Sa plus-value est ailleurs. Dans une vision plus large, nous attendons du Bou'Sol au moins trois effets. C'est d'abord un signe tangible de solidarité, un moyen de montrer et de revendiquer qu'entre consommateurs et prestataires d'un même territoire, partageant les mêmes valeurs, on est dans un même système. Le Boulonnais est reconnu et s'affirme comme un territoire de développement durable et la monnaie est une manière de renforcer cette image. Ensuite, nous attendons une fidélisation des utilisateurs aux prestataires qui sont sélectionnés pour les valeurs qu'ils défendent. Enfin, dans un second temps, nous espérons bien qu'elle contribuera à aider ces prestataires à se développer. C'est donc un moyen d'accroître leur activité et de créer du développement économique sur l'ensemble de notre territoire.

La monnaie seule ne pourra pas faire tout cela...

Evidemment. C'est pourquoi nous considérons le Bou'Sol comme un outil parmi d'autres. La Communauté d'Agglomération développe depuis plusieurs années une politique de soutien à l'économie sociale et solidaire. Il s'agit d'abord de la faire connaître, puis de la soutenir, enfin de l'organiser – nous créons pour cela une plate-forme de l'ESS. Dans ce cadre, la monnaie locale est un des éléments qui contribuent à cette montée en puissance de l'ESS et de son image. Par exemple, nous avons aménagé les berges du fleuve qui traverse Boulogne. S'est alors mis en place un service de location de vélos, en particulier des vélos électriques. Ce service est géré par une structure d'insertion par l'économie. Celle-ci a embauché trois jeunes en emplois d'avenir et l'on peut louer ses vélos en payant en Bou'Sol. C'est donc un cercle vertueux qui s'est créé autour de ce projet : souci écologique, préoccupation sociale, utilisation d'un dispositif d'emploi aidé, monnaie locale... C'est l'ensemble qui a du sens !

En savoir plus : www.agglo.boulonnais.fr